

## Table des matières

|  |   |
|--|---|
| Introduction .....                                     | 2 |
| Profil enseignement .....                              | 3 |
| - Compétences et acquis au terme de la formation ..... | 3 |
| - Programme détaillé .....                             | 4 |
| - Programme par matière .....                          | 4 |
| - Prérequis entre cours .....                          | 5 |
| - Cours et acquis d'apprentissage du programme .....   | 5 |
| Informations diverses .....                            | 6 |
| - Liste des bacheliers proposant cette mineure .....   | 6 |
| - Conditions d'admission .....                         | 6 |
| - Evaluation au cours de la formation .....            | 6 |
| - Formations ultérieures accessibles .....             | 6 |
| - Infos pratiques .....                                | 6 |

## Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

L'approfondissement en sciences pharmaceutiques vous offre:

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en sciences pharmaceutiques ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;
- l'occasion de réaliser un stage d'immersion professionnelle afin de découvrir les métiers du pharmacien, entre autres officine ouverte au public, officine hospitalière, laboratoire de recherche, industrie pharmaceutique, laboratoire d'analyse médicale.
- l'occasion de réaliser un stage à l'étranger dans un des domaines des sciences pharmaceutiques

## Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences dans différents domaines d'intérêt en relation avec le développement, l'analyse et l'utilisation des médicaments et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou un système complexe relevant des sciences pharmaceutiques, en vue de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en sciences pharmaceutiques.

Au terme du complément disciplinaire en sciences pharmaceutiques, l'étudiant est capable de :

- Compl-discpl.1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines d'intérêt (statistiques, épidémiologie, analyse instrumentale, biophysique, drug design, pharmacocinétique, biochimie médicale, pharmacognosie) afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master.
- Compl-discpl.2. Développer une analyse approfondie et intégrée de questions concrètes en sciences pharmaceutiques relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
- Compl-discpl.3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences pharmaceutiques.
- Compl-discpl.4. Réaliser une première expérience de stage afin de se projeter dans sa future profession de pharmacien
- Compl-discpl.5. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.
- Compl-discpl. séjour dans une autre institution à l'étranger. S'il effectue une partie de son parcours de formation à l'étranger : évoluer dans un environnement international et multiculturel, généralement dans une autre langue que le français, et s'ouvrir à d'autres expériences pédagogiques.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

## Programme par matière

- Obligatoire  
 △ Activité non dispensée en 2017-2018  
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018
- ✘ Au choix  
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018  
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

2 3

## ○ En deuxième année de bachelier

L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants

|             |  |  |         |           |         |   |  |
|-------------|--|--|---------|-----------|---------|---|--|
| ○ LANGL1855 | Anglais médical  | Timothy Byrne (coord.)<br>Carlo Lefevre (coord.)                     | 30h     | 3 Crédits | 1 ou 2q | X |  |
| ○ WFARM1219 | Biophysique appliquée aux médicaments  | Bernard Gallez (coord.)<br>Marie-Paule Mingeot                       | 30h+15h | 3 Crédits | 1q      | X |  |
| ○ WFARM1247 | Traitement statistique des données   | Céline Bugli (supplée<br>Ingrid Van Keilegom)<br>Ingrid Van Keilegom | 15h+15h | 3 Crédits | 2q      | X |  |
| ○ WFARM1239 | Atelier informatique et de recherche bibliographique appliquée au médicament | Laure Bindels<br>(supplée Patrice Cani)<br>Patrice Cani              | 5h+10h  | 2 Crédits | 1q      | X |  |
| ○ WMD1200T  | Eléments d'épidémiologie (théorie)   |  | 20h     | 2 Crédits | 2q      | X |  |
| ○ WMDS1213G | Psychologie générale et médicale (partim psychologie générale)               |  | 15h     | 2 Crédits | 1q      | X |  |

## ○ En troisième année de bachelier

Dans le cadre de l'approfondissement en sciences pharmaceutiques, l'étudiant est tenu de choisir l'une des deux possibilités suivantes. Un transfert vers le programme de l'approfondissement en sciences pharmaceutiques - recherche est toutefois possible.

## ✘ Poursuite de l'approfondissement (15 crédits)

|             |  |  |        |           |    |   |  |
|-------------|--|--|--------|-----------|----|---|--|
| ○ WFARM1309 | Introduction au monde pharmaceutique y compris stage | Valérie Lacour<br>Marie-Paule Mingeot (coord.)<br>Giulio Muccioli<br>Stéphanie Quennery<br>Rita Vanbever<br>Pierre Wallemacq   | 7.5h   | 5 Crédits | 2q | X |  |
| ○ WFARM1349 | Séminaire intégré en sciences pharmaceutiques        | Nathalie Delzenne<br>Raphaël Frédéric<br>(supplée Didier Lambert)<br>Emmanuel Hermans (coord.)<br>Bénédicte Jordan<br>(supplée Nathalie Delzenne)<br>Didier Lambert<br>Marie-Paule Mingeot | 0h+45h | 4 Crédits | 2q | X |  |

## ○ Cours au choix de l'approfondissement FARM (6 crédits)

L'étudiant choisit des cours dans la liste ci-dessous pour une valeur de 6 crédits. Ces cours spécifiques de la filière en sciences pharmaceutiques permet à l'étudiant d'approfondir ses acquis dans divers domaines relatifs entre autres au développement, à l'analyse et à la pharmacocinétique des médicaments d'origine synthétique ou naturelle.

|             |                                     |   |        |           |    |   |  |
|-------------|-------------------------------------|---|--------|-----------|----|---|--|
| ✘ WFARM1319 | Pharmacognosie-étude de cas         | Joëlle Leclercq                                 | 15h    | 2 Crédits | 2q | X |  |
| ✘ WFARM1329 | Compléments d'analyse instrumentale | Marie-France Herent<br>Giulio Muccioli (coord.) | 0h+30h | 2 Crédits | 2q | X |  |
| ✘ WFARM1339 | Compléments de pharmacocinétique    | Laure Elens                                     | 15h    | 2 Crédits | 2q | X |  |

|             |   |   |         |           |    | Bloc annuel |   |
|-------------|---|---|---------|-----------|----|-------------|---|
|             |   |   |         |           |    | 2           | 3 |
| ⊗ WFARM1359 | Drug design en chimie pharmaceutique  | Raphaël<br>Frédéric (coord.)<br>Didier Lambert  | 15h     | 2 Crédits | 2q |             | x |
| ⊗ WFARM1369 | Evaluation de la biodistribution et de l'effet d'un médicament par des méthodes non invasives | Bernard Gallez  | 15h     | 2 Crédits | 2q |             | x |
| ⊗ WFARM1379 | Exercices pratiques de biochimie médicale   | Catherine Fillee<br>Damien Gruson<br>Vincent Haufroid<br>Teresinha Leal (coord.)<br>Diane Maisin<br>Marie-Françoise Vincent<br>Pierre Wallemacq | 0h+30h  | 2 Crédits | 2q |             | x |
| ⊗ WFARM1370 | Formation à la communication scientifique   | Timothy Byrne (coord.)<br>Olivia Dalleur  | 15h+30h | 4 Crédits | 2q |             | x |

### ⊗ Formation minimale à l'étranger (15 crédits)

L'étudiant qui réalise une partie de son parcours à l'étranger (de l'ordre de 30 crédits) pourra intégrer une partie de ce parcours dans son programme, en lieu et place des 15 crédits de l'approfondissement en sciences pharmaceutiques.

|             |   |  |  |            |  |  |   |
|-------------|---|--|--|------------|--|--|---|
| ○ WFARM1399 | Formation minimale à l'étranger (ERASMUS) |  |  | 15 Crédits |  |  | x |
|-------------|---|--|--|------------|--|--|---|

### Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme wfarm100p) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

## Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences pharmaceutiques](#) [ prog-2017-farm1ba ]

### CONDITIONS D'ADMISSION

#### Conditions spécifiques d'admission

L'approfondissement en sciences pharmaceutiques est accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, sans condition d'accès.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette formation seule ne peut donner accès au master en sciences pharmaceutiques.

Pour les étudiants ayant une formation proche du programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, l'accès au Master en sciences pharmaceutiques peut être envisagé après demande auprès de la commission d'admission (via le secrétariat : Annie.Celis@uclouvain.be, Av. Mounier, 73, bte.7360 à 1200 Bruxelles) et suivi des compléments de formation déterminés par cette commission.

### INFOS PRATIQUES

Contacts utiles

Secrétariat : [Annie Célis](#) et [Josiane Toremans](#)

Tél. 02/7647360, localisation : Tour 73 van Helmont, niveau 0.

Le secrétariat est accessible aux étudiants tous les matins de 10h à 12h, et les lundis et jeudis de 13h à 14h. Horaire spécifique durant les vacances.

Conseiller aux études : Etienne Sonveaux

Tél. 02/7647349, [sonveaux@cmfa.ucl.ac.be](mailto:sonveaux@cmfa.ucl.ac.be), localisation : Tour 73 van Helmont 4e étage.

Inscription à l'option

1. Inscription à l'option

*En BAC2*

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

*En BAC3*

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de baccalauréat suivi.

2. Modification de l'inscription à l'option

Les demandes de modifications doivent être soumises, après discussion avec le conseiller aux études, à la commission d'admission, via le secrétariat (Annie.Celis@uclouvain.be, Av. Mounier, 73 à 1200 Bruxelles) qui jugera de l'acceptabilité de la demande. La date limite pour faire la demande est fixée au 30 septembre.

Horaire des cours

L'horaire des cours est disponible à l'adresse lien

Inscription aux cours de l'option

1. Informations sur les séquences de cours contraignantes

2. Inscription aux activités de l'option

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

Organisation des horaires des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens se réalise au moment de l'inscription aux examens des activités du programme de majeure aux périodes indiquées par l'Ecole de pharmacie et au moyen d'un bulletin remis aux étudiants à cet effet.

2. Consultation des horaires d'examens -

L'horaire des examens est affiché aux valves de l'Ecole de pharmacie en temps utile.